

Date de dépôt : 24 mars 2011

Pétition

Cycle d'orientation : Les travaux manuels disparaissent !

Mesdames et
Messieurs les députés,

A l'horizon 2013, avec l'entrée en vigueur du plan d'étude romand (PER), le DIP genevois a décidé que :

- seule la moitié des élèves de 7^e bénéficiera de deux heures de travaux manuels durant un semestre ;
- hormis les élèves de classe atelier, les élèves de 8^e et 9^e seront totalement privés de cet enseignement.

Qu'en est-il de la formation équilibrée des élèves ?

Celle-ci est pourtant formellement prévue par l'article 4 de la loi sur l'instruction publique.

Qu'en est-il des progressions préconisées par le PER ?

Nous revendiquons que tous les élèves de 8^e et 9^e puissent bénéficier d'une heure de travaux manuels chaque année durant leur passage au cycle d'orientation.

N.B. 2400 signatures
p.a. AMATRAMCO
M. Luc Gaudin
Président
Chemin des Tulipiers 19
1208 Genève